

Projet Sécurité au port et sûreté de la navigation pour l'Afrique orientale, australe et l'océan Indien :

1^{ère} réunion du Comité de pilotage technique

Ebène, Maurice, le 31 août 2020 – La Commission de l'océan Indien (COI) a organisé la première réunion du Comité de pilotage technique du projet **Sécurité au port et sûreté de la navigation pour l'Afrique orientale, australe et l'océan Indien**, le vendredi 28 août 2020 en visio-conférence. La réunion, qui a rassemblé le bailleur de fonds, l'Union européenne (UE) et les partenaires de mise en œuvre à savoir l'Organisation maritime internationale (OMI), le *International Criminal Police Force* (INTERPOL) et l'Office des nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), marque la première rencontre officielle des partenaires du projet depuis la signature de la convention de financement en 2019 par la COI et l'UE à Maurice.

L'objectif de la rencontre était principalement de définir le plan d'action commun pour la phase préparatoire du projet régional. Cela, en vue d'un lancement officiel avec tous les bénéficiaires et autres acteurs clés dans le domaine d'ici début 2021. Cette phase permettra à la COI (coordonnatrice du projet), les partenaires et l'UE, d'évaluer les besoins du terrain et définir ensemble des modes opératoires pour mieux coordonner les actions de mise en œuvre et de communication.

Les pays qui bénéficieront du programme sont l'Angola, les Comores, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, les Seychelles

Bien que le démarrage de ce projet de quatre années ait été retardé à cause de la pandémie Covid-19, le représentant de la délégation de l'UE à Maurice, Massimiliano Messi, est d'avis que *« les activités du projet devraient aider davantage à renforcer la sécurité des ports des pays bénéficiaires et plus largement la sécurité maritime d'ici 2024 »*.

Par ailleurs, le projet *Ports Security* tout comme une partie du Programme pour la promotion de la sécurité maritime (MASE) est coordonné par la COI. La complémentarité et la recherche de synergies avec les différents projets, institutions et organisations qui évoluent dans le domaine sont essentielles pour éviter des duplications et améliorer la coordination. Selon le coordonnateur du projet, Raj Mohabeer de la COI : *« Le programme MASE a posé les premiers jalons au niveau de l'échange et le partage d'informations maritimes et des opérations conjointes en mer grâce aux centres régionaux (le CRFIM et le CRCO) dans la région. Nous devons donc bâtir sur les acquis et développer davantage ces axes stratégiques pour améliorer la capacité régionale en sécurité maritime »*.

Le Comité de pilotage technique s'est également penché sur l'organisation du prochain Comité de pilotage du projet qui devrait avoir lieu d'ici fin novembre 2020.

À propos

Projet Sécurité au port et la sûreté de la navigation pour l'AfOA-OI

Financé à hauteur de 28 millions d'euros par l'Union européenne le projet Sécurité au port et la sûreté de la navigation pour l'Afrique orientale, australe et l'océan Indien est mis en œuvre par l'Organisation maritime internationale (OMI), le *International Criminal Police Force* (INTERPOL) et l'Office des nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sous la coordination de la Commission de l'océan Indien.

Le projet travaillera en étroite collaboration avec des organisations régionales (COMESA, EAC, SADC, APIOI, PMAESA), internationales (CGPCS, EUNAVFOR, WCO), des projets et programmes en cours (MASE, CRIMSON, CRIMLEA), les mécanismes existants (DCoC) et autres acteurs clés dans le domaine.

Le programme est réparti en 3 domaines de résultats :

Résultat 1 : Renforcement des capacités des autorités chargées de la sûreté de la navigation dans la région de l'AfOA-OI

Résultat 2 : Elaboration de la législation sur la sûreté portuaire et le cadre de conformité correspondant

Résultat 3 : Mis en œuvre d'un mécanisme régional de partage d'informations et un système d'échange de données sur le fret et les passagers